

Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

25/01 Voeux du Maire

17/02 Spectacle *Petits contes pour petits*

25/03 Trail de la Ronce



DOSSIER

Associations et
solidarité

► 9-12

L'aménagement du cimetière page 5 - Réaménagement du Bois Breton page 7
Vers l'infini et à Roncherolles page 14 - Le nouveau site internet arrive page 16



Diaporama



Accueil des nouveaux habitants. Le 9 septembre.

© Mairie



Forum des associations.
Le 9 septembre.

© Mairie



Repas de quartier rue des Trois Fermes.
Le 10 septembre.

© Philippe Jeanne

Tournage d'un film sur
la gestion différenciée
des espaces verts, pa-
role donnée aux jeunes
du CMJ 2014-2016.
Le 4 octobre.



© Gérard Pontini



Le jour de la nuit. Le 14 octobre.

© Mairie



Les nouveaux camions du service
technique. Le 8 novembre.

© Mairie



Inauguration des 39 logements
du centre-bourg. Le 8 novembre.

© Mairie



Soirée dictée organisée par le
C.F.A. Le 18 novembre.

© Marie-Christine Dupuis

Départ à la retraite de Ghislaine Halot le 30
novembre. Merci pour ces 36 années passées
à la gestion de la Pépinière.



© Mairie



Le Noël des anciens.
Le 2 décembre.

© Sylvaine Santo



© Archive Mairie, 2004

Il y a 13 ans, le Comité des Fêtes et de l'Animation réunissait, pour la première fois, les associations de Roncherolles autour d'une journée caritative au profit du Téléthon. Mais ce n'est pas le seul exemple de solidarité dans la commune !

- 4** Au conseil
- 5-6** Environnement
- 7-8** Travaux
- 9-12** Dossier : Associations et solidarité
- 13-15** Jeunesse
- 16** Vie communale
- 17-19** Associations

ÉDITO ÉDITO



Sylvaine Santo, Maire

© Mairie

Tout au long de l'année les associations roncherollesaises, inlassables chevilles ouvrières des activités culturelles, sportives et festives, animent la vie du village. Comme le stipule la loi du 1er juillet 1901, elles représentent bien ces "groupements de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, sans chercher à réaliser de bénéfices".

Qu'elles vous permettent de pratiquer des activités régulières ou de participer à des animations et à des spectacles, l'ensemble des associations concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts entre les habitants.

Mais les associations roncherollesaises, ça n'est pas que cela. Car lorsqu'il s'agit d'aider par le biais de la solidarité au bénéficiaire de populations malades ou précaires, elles sont toujours présentes. Ce lien social d'engagement dont elles font preuve permet de nous rappeler qu'il nous faut

laisser de côté tout individualisme et nous tourner plutôt vers les notions de partage. C'est pourquoi nous avons souhaité vous faire part de leurs actions dans le dossier de ce numéro des Ronches.

Au nom de chacun d'entre nous, je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble de leurs bénévoles qui, tout au long de l'année, n'économisent ni leur temps ni leur énergie. Et je ne peux que vous inciter à prendre contact avec eux pour partager de nouvelles idées d'animations ou lorsque vous avez un peu de temps à leur consacrer.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année, faite de joie, de santé et de réussite dans vos projets. ■

*Très chaleureusement à vous,
Sylvaine Santo*



© Pixabay

*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS
D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Maxime Tromprier

Rédaction et relecture : Alexandra Azzopardi, Monique Boissière, José Delamare, Mireille Duhazé, Philippe Jeanne, Florent Lachèvre, Denise Lainé, Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Maxime Tromprier et les associations roncherollesaises

Conception graphique : Florent Lachèvre, service communication

Visuels : voir crédits, www.pixabay.com, www.flaticon.com (freepick)

Impression : Planète Graphique, ce journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi et jeudi de 15h à 18h, mardi et vendredi de 15h à 17h30, samedi de 9h à 12h

Adresse : 72 rue de l'église ; **Tél :** 02 35 59 09 59 ; **Fax :** 02 35 59 95 50





© Mairie

Aides sociales

Les membres de la Commission Sociale et Solidaire ont proposé au Conseil Municipal des critères d'attribution dans le cadre de l'action sociale facultative de la collectivité. À la différence de l'aide sociale légale, les aides facultatives n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent de la libre initiative du Conseil Municipal. Elles peuvent bénéficier aux familles roncherollaises en difficulté après que l'ensemble des prestations de droit commun a été requis.

Le Conseil Municipal a accepté la mise en place de ce régime d'aide à l'unanimité. Il sera géré par la Commission Sociale et Solidaire qui décidera de l'attribution et du montant des aides accordées en s'appuyant sur le calcul du "reste à vivre" du ménage en fonction des barèmes votés lors du Conseil Municipal du 17 octobre 2017.

25% des aides qui seront octroyées par la Commission Sociale et Solidaire dans ce cadre le seront sous forme d'aide remboursable (hormis les aides alimentaires). Les aides attribuées aux familles concerneront notamment les frais d'énergie et d'eau, de cantine scolaire, d'accueil périscolaire, de voyages scolaires et de bons alimentaires. ■

De récents préjudices qui doivent cesser

Les membres du Conseil Municipal s'indignent du vol du défibrillateur installé à la Pépinière qui a eu lieu dans le courant du mois de septembre, ainsi qu'à l'encontre des actes de vandalisme commis sur les jardinières communales au mois de novembre 2017.

Ils tiennent à rappeler que l'installation de cet équipement de secours à la population peut sauver des vies et que son installation n'est pas imposée au Maire par la loi. Le coût d'achat d'un défibrillateur est de 1200 € auxquels s'ajoutent 170 € annuels de frais de maintenance. Concernant les jardinières, les agents du service technique investissent de l'énergie, du temps et cherchent des idées pour améliorer le bien-être de tous les Roncherollais. Ces actes sauvages nuisent à la motivation du personnel et doivent cesser. ■



© Mairie



© Mairie

Mise en place d'une convention d'utilisation des salles communales et des équipements sportifs avec les associations roncherollaises

La mise à disposition par la municipalité des salles et équipements sportifs communaux est un service rendu à la population qui contribue à l'animation de la vie locale dans le cadre d'un usage démocratique. À ce titre, le respect de certaines règles s'impose aux utilisateurs pour garantir les meilleures conditions de gestion de ces bâtiments communaux. Le Maire est chargé, sous le contrôle municipal, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune. Il lui revient donc, en tant qu'administrateur des biens communaux de fixer la réglementation applicable à ces salles communales et d'en assurer la bonne gestion tout en maintenant l'ordre public par ses pouvoirs de police administrative.

Considérant cela et dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités artistiques, physiques et sportives, la municipalité a souhaité formaliser plus avant les modalités d'utilisation par les associations, des salles, des vestiaires et des terrains, ainsi que les droits et les obligations de chacun. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité ce projet de convention avec les associations lors de la séance du 17 octobre 2017. ■

Un nouvel aménagement au cimetière

En septembre 2017, un nouvel aménagement du cimetière a été présenté aux familles. Il est maintenant réalisé. Aucun banc n'était installé pour permettre aux familles de se recueillir et d'avoir une pensée pour leurs proches. C'est maintenant chose faite. Un banc en bois est disposé face au jardin du souvenir. Ce dernier a été agrandi, faisant écho à l'extension du columbarium réalisé l'année dernière. Cela permet de répondre aux souhaits de plus en plus importants des défunts et de leur famille. Dans le même esprit, une arche que des plantes grimpantes viendront égayer délimitera l'espace réservé aux enfants. Enfin, la réglementation interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics, les allées gravillonnées ont été retirées pour faciliter l'entretien courant du cimetière. Les espaces inter-tombes sont maintenant comblés par un tapis de sedum. Cette plante d'une dizaine de centimètres de haut est très résistante aux conditions climatiques extrêmes (hiver rigoureux, sécheresse) et pousse lentement. Les allées, elles, sont enherbées par un mélange d'herbe et de microtrèfle. Ce mélange permet de résister au piétinement et à la sécheresse que l'on connaît depuis plusieurs années. ■



© Mairie

© Ministère de l'environnement



Remise du label ÉcoQuartier

“ Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire ” (Ministère de la Cohésion des Territoires).

C'est à ce titre que celui de Roncherolles-sur-le-Vivier, après avoir été classé dans la catégorie “ Soutien national ” au concours national des ÉcoQuartiers en 2009, puis admis à l'étape 2 de la labellisation ÉcoQuartier en 2014, est retenu à l'étape 3 de ce label. En effet, le 19 décembre dernier Paul Delduc, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature du Ministère de l'environnement, a remis à la commune le diplôme du “ Label ÉcoQuartier - étape 3 ” pour l'opération du centre bourg. Cette labellisation est l'aboutissement de cette belle aventure que fut la restructuration du centre du village. ■

L'écoquartier des Arondes, l'un des parcours du DDTour

Le DDTour est une offre de visites de terrain permanente proposée par l'ARE Normandie (Agence Régionale de l'Environnement de Normandie). Cet outil pédagogique d'une demi-journée présente des sites remarquables ayant mis en œuvre des principes concourant au développement durable en région Normandie. Pour l'instant, 8 circuits sont proposés à la visite, dont celui autour de l'écoquartier des Arondes. La présence de notre commune aux côtés de grandes structures telles la Communauté de commune du Pays de Bray, l'agglomération du Havre, la Métropole Rouen Normandie ou la ville de Malaunay, montre que même à petite échelle et avec un petit budget, il est possible de faire de grandes choses. La première visite a eu lieu le 20 novembre pour les étudiants de l'école d'ingénieurs UniLaSalle. ■



© Mairie

© José Delamare



« Zéro phyto dans mon jardin » : les foyers témoignent

Cette première opération « foyers témoins » s'est terminée en octobre. À partir des questionnaires qu'ils ont remplis en début et en fin d'opération, nous pouvons dresser un bilan encourageant sur l'usage des techniques alternatives aux produits phytosanitaires. Tout d'abord, on constate que les utilisateurs sont étonnés de voir la facilité d'usage des matériels proposés. Cela leur a permis d'abandonner les produits phytosanitaires sans crainte de se voir débordés, rassurés par la présence d'outils et de l'accompagnement proposé. L'usage de l'un des matériels mis à disposition leur a donné envie d'en tester d'autres. Les plus sollicités sont la gouge (et son pendant, le desherbeur manuel à pied), ainsi que le desherbeur thermique. Les fréquences de passage ont été aussi diminuées. Le temps passé à l'entretien du jardin à l'aide des outils proposés est moins important. Cela s'explique par le fait que les outils permettent d'arracher les racines. Le paillage permet aussi de diminuer très nettement les plates-bandes et massifs. En résumé, les « foyers témoins » ont été très satisfaits des matériels qui leur ont été fournis, et ne considèrent plus le désherbage comme une corvée.

Si vous aussi vous êtes tentés par l'expérience, rejoignez l'opération « Foyers témoins : zéro phyto dans mon jardin » en 2018. Vous serez accompagnés dans l'utilisation de matériels simples et pratiques pour le desherbage ou la culture de votre potager. ■

Contact : mairie

Consommation énergétique : investir pour économiser

Grâce à l'appui technique de la Métropole Rouen Normandie, et en particulier des Conseillers en Energie Partagés, nous suivons les consommations énergétiques (gaz et électricité) de tous nos bâtiments : groupe scolaire, restaurant scolaire, bibliothèque, La Pépinière, mairie. Le niveau de consommation énergétique des bâtiments communaux continue de diminuer après plusieurs années de baisse consécutive. Les actions que nous avons menées à la fois en termes de rénovations lourdes (isolation et changement de fenêtres à La Pépinière et à l'école maternelle, isolation des combles de la bibliothèque) mais aussi d'optimisation des réglages et la prise de conscience des usagers semblent avoir fait effet. Ainsi, ce sont 30 % de gaz en moins qui ont été consommés sur l'ensemble du groupe scolaire, et 25 % à La Pépinière. Cependant, des efforts restent à faire pour que la consommation du groupe scolaire et de la mairie passe sous la barre des 150 kWh/m²/an. En ce qui concerne l'éclairage public, les travaux planifiés sont maintenant terminés. Les boules ont été retirées, permettant ainsi de diminuer la puissance des lampes sans nuire au confort.

En 10 ans d'investissements, c'est 25 % de consommation d'électricité en moins, alors que le nombre de points lumineux a augmenté, notamment pour faire face aux nouveaux logements. ■



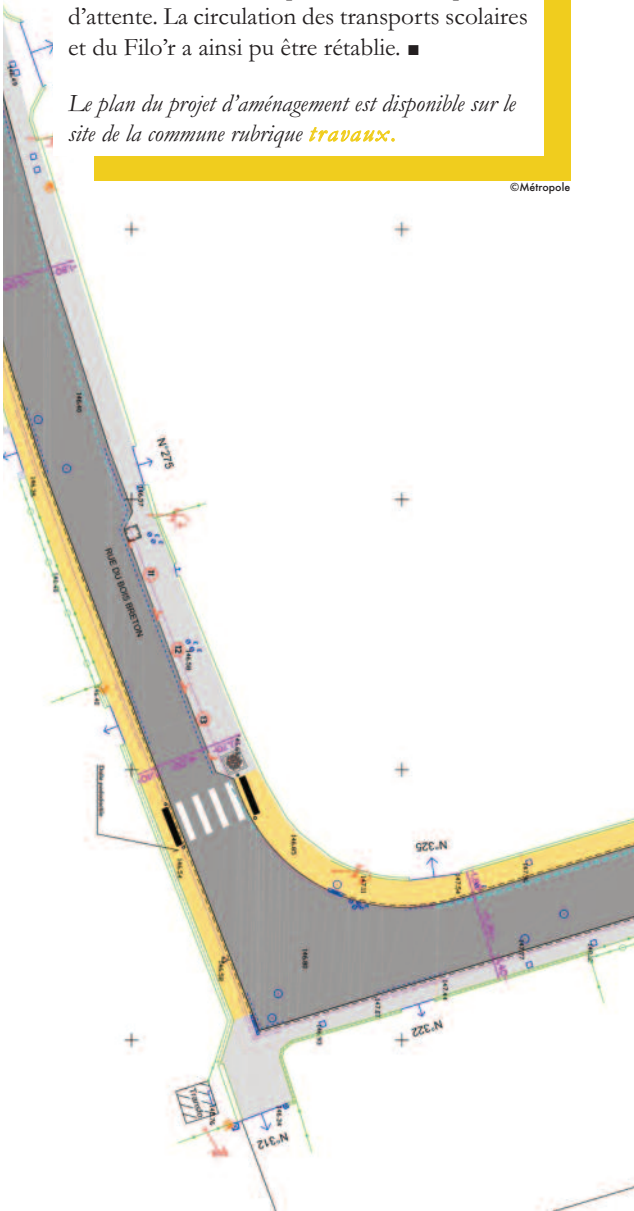
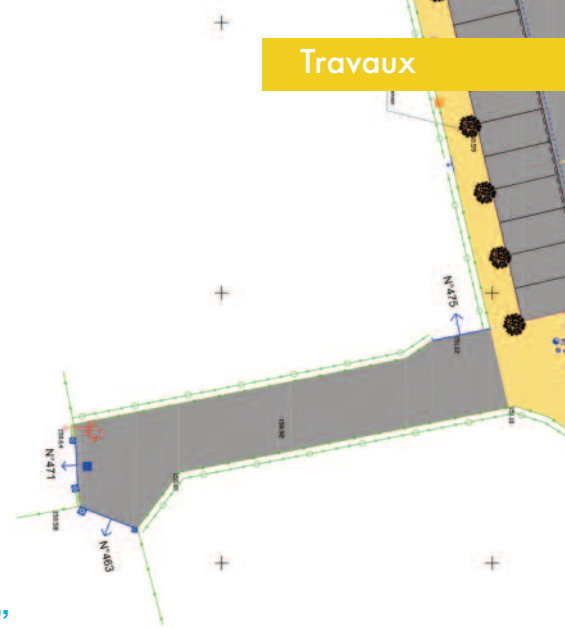
© Mairie

L'aménagement du Bois Breton

L'aménagement de la rue du Bois Breton n'a pu commencer dans les délais prévus, l'entreprise qui doit intervenir ayant pris du retard sur un autre chantier suite à une météo peu propice aux travaux en septembre. Afin d'éviter qu'une partie des travaux, s'ils avaient débuté en octobre, ne se déroulent pendant la période hivernale en risquant d'être interrompus, il a été décidé avec les services de la Métropole Rouen Normandie de programmer cet aménagement à la sortie de l'hiver. Dès cette décision prise, la voirie a bénéficié d'un revêtement provisoire afin de faciliter la circulation pendant cette période d'attente. La circulation des transports scolaires et du Filo'r a ainsi pu être rétablie. ■





Le plan du projet d'aménagement est disponible sur le site de la commune rubrique **travaux**.

©Métropole






LEGENDE

Revêtements

-  Chaussée en enrobé noir tapis à reprendre
-  Béton désactivé 10 Cm d'épaisseur
-  Réfection trottoir en enrobé noir
-  Poutre de 40cm derrière bordures





Bordures

-  Bordure T2
-  Bordure T2 + caniveau CS1
-  Bordure surbaissée

Divers

-  Entrée privée véhicule

Mobilier urbain

-  Bande d'éveil de vigilance
-  Potelet fixe avec bande de contraste
-  Gabion
-  Arbuste

NOTA :

Les points de bordure de trottoir sont pris au fil d'eau.
 Le nivellement est rattaché au Système IGN69/NGF (au moyen du GPS Teria).
 Les coordonnées X et Y sont rattachées au système Lambert 93 CC49 (au moyen du GPS Teria).



L'ÉcoQuartier

Après de nombreuses demandes et réunions avec Logéal, l'éclairage privé des logements collectifs de l'ÉcoQuartier (parkings couverts, coursives, escaliers) respecte enfin la politique environnementale voulue par les élus avec une extinction maintenant programmée la nuit. Cependant, afin de respecter les normes liées aux déplacements des personnes à mobilité réduite, des détecteurs de présence sont installés et déclenchent l'allumage quand il s'avère nécessaire.

Les finitions pour les reprises des trottoirs le long de la rue des Émouquets ainsi qu'à l'angle des logements collectifs sont réalisées. ■

Le bassin de rétention du Mont aux Âniers

Les travaux entrepris non loin du Chemin du Mont aux Âniers concernent la construction d'un ouvrage de régulation de 3 405 m³. L'objectif de cette installation est la maîtrise des eaux de ruissellement provenant du plateau et convergeant vers le point bas sur lequel est installé le bassin.

Cet ouvrage vise à limiter les risques d'inondations sur la commune de Darnétal située en aval. ■



© Gilbert Decoodt



Une question de sécurité

Les panneaux d'entrée du village route de Fontainesous-Préaux et route des Canadiens ont été avancés afin d'inciter les automobilistes à ralentir plus en amont. En effet, les habitants situés à proximité des axes ont signalé des comportements dangereux liés à la vitesse excessive de certains véhicules. Les élus ont entendu les craintes des habitants et ont décidé de prendre cette première mesure dissuasive. ■



© Jog'Nature

© C.F.A.

Dossier



Associations

© Jog'Nature



et solidarité



© Le Réveil Roncherollais



© Roncherolles Rando



© Roncherolles Rando

Chaque année, les associations de la commune se mobilisent pour des actions caritatives : Téléthon, Restos du Coeur et soutien à des causes humanitaires en Afrique. Pour cela, elles organisent des journées de partage et de découverte avec pour objectif de récolter des fonds.

Tout une histoire

Le Téléthon est une des actions caritatives les plus connues en France et c'est en 2004 que le Comité des Fêtes et de l'Animation (C.F.A.) décide d'y participer en faisant appel aux associations roncherollesaises. Depuis, chaque année en décembre, la journée commence par un petit déjeuner à l'épicerie *Les Ronches* et est suivie d'activités dans divers points du village. Les sections Tennis, Badminton et Football de l'A.S.R.V. (Association Sportive de Roncherolles-sur-le-Vivier) proposent des ateliers découvertes et des mini-jeux à la salle La Pépinière. Jog'Nature organise une marche rapide en fin de matinée et l'après-midi, Roncherolles Rando emmène les participants en randonnée leur faisant découvrir les chemins avoisinants. Des ventes d'objets certifiés A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), de crêpes et de vin chaud sont proposées toute la journée au centre du village. Le soir, un repas organisé par le C.F.A. clôture cette journée d'action solidaire dont tous les bénéfices sont reversés au Téléthon. L'association Le Réveil Roncherollais met en scène un spectacle en amont de la journée du Téléthon pour ne pas faire de concurrence à son programme et dont l'entrée est au chapeau.

Afin de perpétuer la récolte des dons alimentaires qui était initiée, avec l'aide de la mairie, par des habitants de la commune pour les Restos du Coeur, l'association Roncherolles Rando a imaginé une marche du coeur. Les donateurs ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de randonner avec l'association autour de la commune, après avoir offert des produits du quotidien qui seront transmis aux Restos du Coeur. Pour Jean-Luc Danet, président de l'association, c'était important de reprendre le flambeau car *"c'est une animation qui permet de soutenir une cause importante et c'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes qui ne marchent pas habituellement avec l'association. Cela permet de partager un moment convivial autour de la marche."*

La première action solidaire de Jog'Nature a eu lieu en décembre 2002 avec l'organisation d'une course-relais entre Roncherolles-sur-le-Vivier et Neufchâtel-Hardelot, dans le Pas-de-Calais. Les sommes récoltées ont été reversées à l'association *Soukabé Mali, les enfants du Mali*. Quelques mois plus tard, le premier Trail de la Ronce est né. Organisé en partenariat avec la même association, le Trail de la Ronce débute son histoire quand l'association Jog'Nature décide de profiter de l'engouement pour les courses en pleine nature pour le mettre au service d'une action caritative. Depuis quelques années, le Trail de la Ronce reverse ses bénéfices à l'association Agroécologie France Sénégal (A.F.S.) qui permet aux paysans sénégalais d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'indépendance financière. L'édition 2017 du Trail de la Ronce a réuni près de 450 participants répartis dans quatre épreuves : deux trails de 8 et 16 km, deux marches nordiques de 8 et 14 km.

Une question d'organisation

Le jour du trail, une cinquantaine de bénévoles, adhérents de l'association et Roncherollais, est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la manifestation : inscriptions des coureurs, ravitaillement, signaleurs sur le parcours... Mais le travail en amont est très important. Le vendredi et le samedi précédents, il faut baliser les parcours. Catherine Leduc est reconnaissante envers les bénévoles qui s'investissent dans le projet, que ce soit en amont comme le jour du trail. *“Plusieurs mois à l'avance, il faut monter les dossiers pour obtenir les autorisations de la Préfecture, de la Fédération d'Atblétisme et des maires des communes traversées”* confie-t-elle. La recherche de sponsors prend aussi beaucoup de temps et est indispensable pour l'équilibre financier de la manifestation. Il faut aussi prévoir un service médical en cas d'accident. Catherine Leduc va proposer une formation aux premiers soins pour les bénévoles car sa hantise est *“qu'il y ait un accident grave parmi les coureurs”*. Si la Mairie n'est pas à l'origine de la manifestation, elle intervient indirectement dans l'organisation du Trail de la Ronce (en prêtant les salles, du matériel et en intervenant administrativement avec les autorisations et les arrêtés). Ce point est, pour la présidente, *“très important dans l'organisation d'un tel évènement. C'est rassurant d'être accompagné par les services communaux et les élus.”*

Jean-Luc Danet confie avoir moins de pression pour préparer la marche du coeur. Le point primordial est d'obtenir l'accord préalable des Restos du Coeur pour utiliser leur nom et leur logo. Il ne reste qu'à identifier le chemin, coordonner l'équipe de bénévoles et de porter les produits collectés au siège local des Restos du coeur une fois la randonnée et la collecte des dons terminées.

Pour organiser la journée du Téléthon, le C.F.A., représenté par son président Stéphane Bonnet et sa secrétaire Denise Lainé, propose une première réunion de travail plus de deux mois avant la manifestation afin de réunir les associations roncherollaises, les bénévoles et autres acteurs. L'objectif est de savoir ce que peuvent proposer les différentes associations et d'échanger des idées. *“Nous devons, avant chaque édition, revenir sur l'année précédente afin de ne pas répéter les erreurs, donner nos avis sur les actions qui ont, ou non, fonctionné. Cette phase d'échange est très importante pour le bon déroulement des futures éditions du Téléthon à Roncherolles”*, explique Denise Lainé. Préparer une journée comme celle du Téléthon demande du temps et beaucoup d'organisation. Par l'intermédiaire d'un contrat, l'association A.F.M. régionale nomme le C.F.A. représentant de l'image du Téléthon à Roncherolles-sur-le-Vivier. Cette étape est primordiale pour obtenir les différentes autorisations nécessaires pour organiser un tel évènement dans la commune. Pour les associations roncherollaises, cette journée est importante car elle leur permet de faire partie de l'action caritative française et de créer des liens avec les Roncherollais.



Un vivier de bénévoles fragile

Lors de la dernière collecte de la marche du cœur en novembre 2016, l'association a été déçue du peu de participation des Roncherollais. Cette démobilitation a fortement attaqué la motivation des bénévoles de l'association. Ainsi, Roncherolles Rando n'a pas organisé l'édition 2017 de sa collecte remettant en question la pérennité de son action caritative pour l'année 2018. Espérons que l'association reviendra sur sa décision et trouvera des solutions pour mobiliser les Roncherollais autour de la cause des Restos du Cœur et de l'importance de leurs dons.

© Mairie



En organisant le Trail de la Ronce, Catherine Leduc ne cache pas sa fierté d'apporter à la commune une animation de taille. En complément de son action caritative en soutenant une association engagée dans le développement de l'Afrique, le Trail crée un moment de convivialité entre les adhérents de l'association, les Roncherollais et tous les participants de la commune et d'ailleurs. *« Organiser un tel événement demande beaucoup de monde. Ceux qui ont l'habitude d'être dans l'équipe savent combien je leur suis reconnaissante. J'espère que le Trail continuera d'exister grâce à la mobilisation des bénévoles. J'ose également espérer que nous arriverons à convaincre les nouveaux habitants de nous rejoindre dans l'aventure ! »* Une fois l'épreuve terminée, l'équipe de bénévoles se retrouve autour d'un repas commun qui permet de souder et de remercier l'équipe pour son implication. La convivialité est certainement le point le plus important pour Catherine Leduc.

Denise Lainé (à gauche), secrétaire du C.F.A., s'interroge elle aussi quant à la pérennité de la journée du Téléthon dans son format actuel. Elle regrette un manque de renouvellement et constate une baisse de motivation dans l'élaboration de la journée d'action du C.F.A.. Si elle se veut rassurante quant à la bonne volonté des associations de s'investir pour cette journée caritative, elle est nostalgique de l'époque où Valentin Bonnet, alors jeune adolescent de la commune devenu président de l'association Ethlan, décide en 2011 d'organiser une compétition de jeux vidéo (ci-dessous), et de l'insérer dans la programmation de la journée du Téléthon. *« C'est ce genre d'initiative et d'idée nouvelle qui fait vivre l'engouement des habitants pour notre action. Valentin avait fait fort. Il a permis d'attirer la curiosité des jeunes nous permettant de les sensibiliser à l'action du Téléthon. Aujourd'hui, nous nous reposons sur nos lauriers. »* Cette journée est importante à ses yeux car elle permet au C.F.A. et aux associations de la commune de participer à l'action caritative nationale. Rappelons que la mobilisation des habitants, bien qu'elle baisse, rapporte chaque année pas loin de 2000 € pour le Téléthon (ndld : 1490,86 € en 2017). La journée est appréciée des Roncherollais qui aiment les efforts et la motivation des associations pour cette action caritative.

Si les craintes de Denise Lainé sont partagées par d'autres présidents, difficile d'imaginer que les habitants de la commune, anciens ou nouveaux, ne soient pas intéressés pour s'investir dans ces différentes actions caritatives en apportant des idées neuves et un vent de fraîcheur sur les activités proposées. Les présidents rencontrés pour l'élaboration de ce dossier voient cette possibilité comme l'occasion de donner un second souffle à ces journées de mobilisation importantes et dont les dons comptent pour les associations bénéficiaires. ■

© Ethlan



Trois équipes pour trois sports !

Et voilà, c'est simple, vous pouvez alors organiser un tournoi multi-sports ! C'est l'idée qui a germé au sein de la Commission Sport du Conseil Municipal des Jeunes et qui s'est concrétisée le samedi 16 septembre 2017. Trois équipes de 6 joueurs se sont joyeusement "affrontées" au City Stade, avec un fair-play remarquable, en trois matchs de football et trois matchs de handball de 7 minutes chacun. À peine remis de cette heure (il y a eu les mi-temps) de course, de buts et de paniers gagnants, ils ont changé radicalement de taille de balle pour passer aux matchs de tennis de table (dans la salle de sport La Pépinière) où les joueurs d'une même équipe se sont relayés à chaque pallier de 5 points... jusqu'à ce que la première arrive à 30 points (les règles avaient quelque peu été modifiées pour s'adapter au défi du moment).

Les initiés ont ainsi fait découvrir leur sport préféré à ceux qui ne l'avaient jamais pratiqué et tous les enfants ont reçu un diplôme de participation orné d'or, d'argent ou de bronze. Mais finalement, peu importait la couleur et le classement, la récompense a été la même pour tous : un bon goûter ! Un grand merci aux adultes encadrants, arbitres indispensables "même pas" débordés par une vingtaine de jeunes enchantés de leur journée ! ■

© Bibliothèque municipale



Le Prix des émouquets

Le Prix des émouquets est de retour en 2018 ! S'adressant aux élèves de CE2, la sélection des livres a été faite par les bénévoles de la Bibliothèque Municipale. Six livres ont été retenus pour la compétition :

- *Abracadabat, Mille et un petits chats* de Jeanne Boyer et d'Anne Hemstege.
- *Le scarabée magique* de Michel Jirin et de Peggy Adam.
- *Mon copain bizarre* de Jean Guilloré et de Serge Bloch.
- *Jean Petit Marmiton, une surprise pour le Duc* d'Anne Jay et d'Arianne Delrieu.
- *Une amitié difficile* de Jean-Côme Nogués et de Rémi Sail-lard.
- *Dragon cherche métier* d'Emmanuel Trédez et de Stéphane Nicolet.

Les enfants auront toute l'année scolaire pour les lire et, en juin prochain, ils éliront celui qu'ils ont préféré. L'édition 2017 a été remportée, ex-aequo, par les livres *Anne Lise, docteur Bonheur* d'Eoin Colfer et *Il faut sauver l'ours Olaf* de Mymi Devanet. ■

© Ville de Darnétal

Retour à la piscine pour les enfants de l'école élémentaire

Après une année sans apprentissage de la natation en raison des travaux effectués dans les différentes piscines de l'agglomération rouennaise, les enfants ont repris les cours dès le 14 novembre 2017 à la piscine de Darnétal tout récemment rénovée. Le temps de trajet est ainsi raccourci par rapport au déplacement jusqu'alors à Bihorel et les enfants bénéficient du tarif des entrées demandé aux habitants de Darnétal, en raison de la participation financière (bien que modeste) de la commune de Roncheolles dans la réhabilitation du bâtiment.

Les 20 élèves de CP s'y sont rendus les premiers dès le mois de novembre, tous les mardis de 14h45 à 15h20 (temps passé dans l'eau !), et poursuivront les leçons jusqu'en février 2018. Ce sont ensuite les 20 élèves de CE1 qui leur succéderont jusqu'au mois de juillet. ■



© Monique Boissière



Un spectacle de Noël des écoles tout en musique

L'ouverture des portes du calendrier de l'Avent (un calendrier géant !... voyez plutôt !...), a déclenché des chants et des danses endiablées au son d'une guitare électrique déchaînée ! La Pépinière a ainsi résonné tout l'après-midi du lundi 4 décembre de l'enthousiasme des enfants des écoles pendant le spectacle *Dis, c'est quand Noël* de la compagnie La Farandole. Quelle ambiance ! Les bénévoles du Comité des Fêtes et de l'Animation ont ensuite, comme d'habitude, été aux petits soins avec les plus grands comme avec les plus petits. Le traditionnel goûter, chocolat chaud et viennoiseries, qu'elles leur avaient préparé a été bien vite englouti ! Mais aurais-je oublié de vous parler de quelqu'un, de quelqu'un de très important en ce jour là ? Mais oui, bien sûr ! Du Père Noël qui est descendu un tout petit peu en avance avec sa hotte pleine à craquer de livres et dictionnaires que tous les enfants lui avaient commandés ! Une belle fête partagée par tous ! ■



Vers l'infini et à Roncherolles

Le Rallye pédestre organisé dans Roncherolles le samedi 30 septembre dernier a permis, dans un scénario familial, de faire découvrir aux nouveaux habitants, et redécouvrir aux Roncherollais, le centre bourg, la biodiversité florissante et le patrimoine communal.

Il avait pour objectif d'aider Zbloug (dont le costume a été réalisé par les enfants du périscolaire), un extraterrestre qui s'est écrasé par accident dans la commune, à recueillir les objets pour fabriquer un message en *land art** afin que ses amis viennent le chercher. Ce rallye, d'esprit ludique, intégrait sur le parcours divers jeux, questions et activités pour petits et grands.

Les participants ont apprécié le scénario plein d'énigmes et de découvertes, et souhaitent vivement que cette activité soit renouvelée dans les prochaines années. Bien noté... Nous ne manquerons pas de "rallyer" à nouveau. ■

* Le *land art* est une oeuvre d'art éphémère constituée d'éléments naturels ou d'objets de diverses origines.

Un atelier Pâtisserie pour les gourmands

... Et ils étaient nombreux les gourmands et les gourmandes à vouloir participer à cet atelier organisé par la Commission Après-midi récréatif du Conseil Municipal des Jeunes ce samedi 7 octobre 2017 ! Clémentine, Julie et Gloria ont même dû, à leur grand désespoir, refuser quelques inscriptions un peu tardives. Matériel et ingrédients minutieusement préparés par notre Chef Pâtissière, Stéphanie Brun, les 15 marmitons ont alors pu commencer à mélanger farine, sucre, levure et autres pépites, à casser et battre les œufs, à remplir les moules et enfin, à faire gonfler les muffins et dorer les rochers ! Ils ont ainsi découvert tous les secrets des muffins au chocolat et des rochers coco.

Et puis bien sûr, ils sont ensuite passés à l'étape dégustation devant les regards envieux des parents, grands-parents et amis...qu'ils ont finalement invité à se joindre à eux et à partager leurs créations !

Chacun est ensuite reparti avec les gâteaux restants (...quelques-uns !) et bien sûr, les recettes. Alors maintenant, chers parents, à vos fourneaux pour d'autres expériences. ■



© Mairie

Élémentaire mes chers Ados

Suite à plusieurs rencontres avec les adolescents de la commune, ces derniers ont souhaité être acteurs de leurs loisirs et ont fait plusieurs propositions. C'est ainsi que le 24 juin dernier, ils ont pu se dépenser physiquement au laser Game et que le samedi 2 décembre, un groupe de 10 jeunes a pu se mesurer mentalement aux énigmes du Brainscape. Durant une heure, deux groupes de six personnes (10 adolescents et 2 grands adolescents) se sont retrouvés enfermés dans deux pièces différentes et volontairement, pour tenter de résoudre diverses énigmes et ainsi retrouver la liberté. Ce fut une belle expérience où le but était de coopérer pour arriver ensemble à surmonter les pièges et les problèmes rencontrés.

À l'issue de cet après-midi, le groupe a pu échanger autour d'un goûter et d'un verre de l'amitié. Pour 2018, les adolescents sont pleins de ressources et envisagent déjà de nouvelles sorties culturelles et sportives. N'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre avec nous de nouvelles aventures. ■

© Mairie



Fibre optique

Désormais, la plus grande partie de notre village est éligible à la fibre optique. Seul quartier absent du déploiement : le vieux moulin, qui sera fibré en même temps que la commune de Darnétal. Après l'installation de l'armoire en janvier 2017, le déploiement de la fibre s'est déroulé dans nos rues durant tout l'été et tout l'automne. Chaque brin de fibre est déployé depuis l'armoire située route de Fontaine-Sous-Préaux jusque dans les chambres téléphoniques situées sur les trottoirs. Il appartiendra ensuite à chacun de se rapprocher de son fournisseur d'accès à internet (FAI) pour demander le raccordement. Celui-ci vous indiquera ensuite s'il est en mesure de le faire, moyennant des frais d'installation. Il faut pour cela qu'il ait passé un accord financier avec l'opérateur chargé du déploiement de la fibre, la société Orange. Dernier point : pour les maisons dont les réseaux sont enterrés, le fourreau doit être en bon état pour permettre le passage de la fibre. Un grand merci à toutes les personnes qui ont signé la pétition en 2015. Sans elle, en serions-nous arrivés là ? ■

Le site Internet de la commune fait peau neuve en 2018

La mairie travaille depuis un an avec le service informatique de la Métropole Rouen Normandie à la modernisation du site Internet de la commune. Le nouveau site devrait être opérationnel dans le courant du premier trimestre 2018. Nous vous tiendrons informés de sa mise en ligne.

En attendant, rendez-vous sur www.mairie-roncherollesvivier.fr pour vous tenir informés de l'actualité de la commune. ■

© Pixabay



Ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire !

Le nombre d'élèves inscrits dès le mois de mai étant très important à l'école élémentaire, les enseignants ont sollicité l'Inspectrice de l'Éducation Nationale quant à l'ouverture d'une 4^{ème} classe pour la rentrée 2017. Soutenus par des courriers de la municipalité et des parents d'élèves, c'est lors de la réunion de la Commission Administrative Paritaire Départementale du 15 septembre 2017 à l'Inspection Académique que la bonne nouvelle a été annoncée : la 4^{ème} classe sera bien ouverte et une nouvelle enseignante rejoindra l'équipe dès le 18 septembre ! C'est ainsi que nous avons accueilli Madame Boulier et réaménagé en quelques heures l'ancienne salle d'arts visuels, jusqu'alors utilisée par le service périscolaire. La répartition des enfants sur cette année scolaire est donc de 20 CP avec Mme Guéville, 20 CE1 avec M. Roger, 19 CE2 et 6 CM1 avec Mme Boulier (soit 25 élèves) et 11 CM1 et 14 CM2 avec M. Rasse (soit également 25 élèves). Voilà qui permet de bien mieux travailler qu'à 31 par classe... alors espérons que cela perdure plusieurs années ! ■



© Le réveil roncherollais

Le Réveil Roncherollais

Théâtre

Le samedi 25 novembre 2017, le groupe de théâtre adultes a fait, à la Pépinière, une lecture de l'auteur et metteur en scène rouennais, Alain Fleury. Puis il a présenté quelques sketches. Un bon moment de rire et de convivialité pour le public présent.

Ce spectacle était offert au bénéfice du Téléthon 2017.

Rendez-vous est pris pour début juillet 2018 pour un nouveau spectacle théâtral.

Cirque

Une vingtaine d'enfants s'initie aux arts du cirque chaque mercredi avec beaucoup d'enthousiasme. Ces enfants vous invitent le samedi 2 juin 2018 à la Pépinière pour un beau spectacle.

Couture

Le cours de couture affiche complet pour le moment. Cependant, il est toujours possible de prendre rang sur la liste d'attente.

Contact : Monique Lascroux, 02.35.59.08.15

A.S.R.V. Foot

La saison se poursuit à la section Football de l'A.S.R.V.. À mi-saison, l'équipe A du club occupe la 1^{ère} partie de sa poule D avec des résultats satisfaisants et une ambition d'aller encore plus haut. Du côté de l'équipe B, les Oranges occupent le fond du classement de la poule E mais avec beaucoup de bonnes choses entrevues, l'espoir de remonter en 2^{ème} partie de saison existe. Du côté vie du club, une tombola a été réalisée en fin d'année avec un tirage effectué le dimanche 10 décembre à la Pépinière avec encore plus de lots remportés que lors de la 1^{ère} édition. Le club a également participé au Téléthon organisé par la commune le samedi 9 décembre 2017. Côté communication, le club continue de progresser sur les réseaux sociaux avec sa page Facebook "A.S.R.V. Roncherolles – Football" qui va franchir la barre des 200 abonnés avec beaucoup de contenus, statistiques, et un concours de pronostics.

Contact : David Leroux, 06.24.08.73.60





© C.F.A.



© Mairie

Comité des Fêtes et de l'Animation

Le nombre de participants étant insuffisant, l'après-midi dansant animé par Viviane & Thierry prévu le 8 octobre a été annulé.

La soirée dictée du 18 novembre a réuni 22 participants. La dictée était lue par Fabienne Leblond, lauréate de l'année précédente. Les gagnants sont Mme Lacour, Mme Gruel et M Kacimi. Ceux-ci ont reçu un bon d'achat de 50€, 30€ et 20€.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire étaient réunis à la Pépinière le lundi 4 décembre pour Noël. Ils ont participé au spectacle *Le calendrier de l'aveugle* animé par la compagnie Farandole, après le goûter, le Père Noël a fait une visite aux enfants et a distribué les livres offerts par la municipalité.

Le 9 décembre, les associations roncherollaises et l'épicerie Les Ronches se sont mobilisées toute la journée pour participer au Téléthon. Diverses manifestations étaient proposées dès 8h30 : petit-déjeuner, marche rapide, randonnée, badminton, tennis et foot ainsi que la vente de crêpes et vin chaud. Le soir, nous avons pu déguster un couscous préparé par *E Viva Espana* et apprécié le groupe *Les Gars Vulin*. Les bénéfices de cette journée, qui s'élèvent à 1490,86 €, ont été intégralement versés à l'A.F.M..

Contact : Denise Lainé, 02.76.01.43.19

Jog'Nature

Pour sa 15^{ème} édition, le Trail nature et solidaire de la Ronce organisé par l'Association Jog'Nature, aura lieu le dimanche 25 mars 2018. Une partie des bénéfices est reversée à une association œuvrant dans l'Agroécologie au Sénégal.

Un trail de 8 km et de 16 km, une marche nordique de 8 km, non chronométrée, accessible au plus grand nombre et une de 14 km vous emmèneront essentiellement sur des chemins aux alentours.

Le départ du trail sera donné à 9h30 et à 9h35 pour la marche dans le centre du village.

Nous comptons sur votre présence et vous retrouverons avec grand plaisir, bénévoles, coureurs, marcheurs et spectateurs lors de ce moment toujours très convivial. Toute l'année, nous proposons des rendez-vous pour courir (le dimanche à 10h et le mercredi à 18h15) devant La Pépinière et pour marcher (le mercredi à 18h et le samedi à 11h) devant la bibliothèque et une fois par mois un rendez-vous le samedi à 10h30 pour une marche nordique d'environ 8 km (calendrier sur le site).

Contact : Catherine Leduc, 06.83.44.59.25

www.agroecologie-senegal-glf.org
www.traildelaronce.fr

RONCHEROLLES sur le VIVIER

25 mars 2018 9h 30

Trai de la Ronce

Course - Marche
8 - 14 - 16 km

au profit de
l'association
Agroécologie France
Sénégal



Parcours 95% chemins

Trails : 8 km de cadet à master
16 km de junior à master

Marche : 8 km et 14 km

enseignements : <http://www.traildelaronce.fr>

contact : scm@traildelaronce.fr
 Association Jog'Nature
 Mairie 76160 Roncherolles sur le Vivier
 Tél : 06 52 72 98 86

inscription sur le site Internet
<http://inscriptions.traildelaronce.fr>



© Véronique Viauxbled

A.S.R.V. Gymnastique

Jours des cours :

- Cours de Gym douce-atelier d'équilibre : le lundi de 14h15 à 15h15.
- Cours Gym/Stretching : le lundi de 19h30 à 21h00.

Ces activités sont pratiquées : salle La Pépinière.

Les cours de gymnastique douce n'ont pas repris en septembre au grand désespoir...de certaines d'entre vous.

Carole s'est trouvée indisponible les lundis après midi jusqu'en décembre. Je reprendrai contact auprès des licenciées de l'année passée pour les informer de la date de reprise des cours.

Si d'autres personnes sont intéressées, je reste à leur disposition .

Contact : Sylvie Le Goff, 02.35.59.08.38

A.S.R.V. Tennis

Une belle saison tennistique a débuté pour les enfants de l'école toujours entraînés par Emmanuel Badouet. A noter la création d'un cours supplémentaire pour les adultes et l'engagement d'une équipe au championnat de printemps.

Nous vous rappelons que les adhésions au tennis "loisirs" avec l'accès aux deux courts intérieur et extérieur sont possibles même en cours de saison.

Contact : Frédéric Duhazé, 06.47.98.01.90

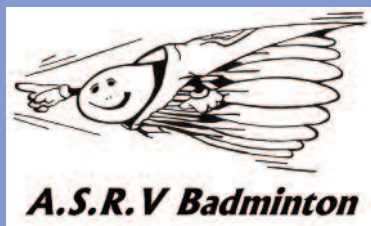


© ASRV Tennis

A.S.R.V. Badminton

La section Badminton de l'Association Sportive de Roncherolles-sur-le-Vivier convie toute personne souhaitant pratiquer ce sport dans la décontraction et la bonne humeur à contacter Daniel Labarre Gil ou bien à se présenter à la Pépinière le mercredi soir entre 20h et 22h30 ou encore le vendredi soir entre 21h et 22h30. Il s'agit d'une section loisir ouverte aux jeunes et aux adultes. Le faible nombre d'inscrits à la rentrée chez les enfants n'a malheureusement pas permis la reconduction du cours du mercredi après-midi. Nous ne nous laissons pas abattre pour autant. Après avoir terminé en milieu de tableau sur le championnat précédent, l'ASRV Badminton rempile et participe au nouveau petit championnat réunissant les sections loisirs d'une douzaine de communes de l'agglomération rouennaise et qui débute fin 2017. Les inscriptions sont toujours possibles en ce début d'année 2018. Alors n'hésitez pas à venir essayer ou vous remettre au badminton à Roncherolles !

Contact : Daniel Labarre Gil, 02.35.61.54.60



© ASRV Badminton

Une pensée pour...

Evelyne Lorance (veuve Abalain), le 1^{er} septembre.

Thérèse Pouponneau (épouse Tois), le 5 octobre.

Gérard Poixblanc, le 24 novembre.

Marianne Ridel (épouse Dranguet), le 30 novembre.

Jean Lherbier, le 2 décembre.

Bienvenue à...

Délia Demahis Ballou, le 2 novembre à Rouen.

Nos félicitations à...

Charlyse Boutrais et Titouan Choulet, le 23 septembre.

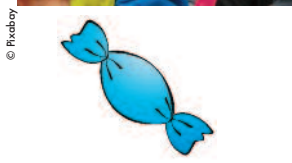
Le saviez-vous ?

Certains prix littéraires 2017 sont à votre disposition à la bibliothèque municipale.

Après l'avis favorable rendu par le Conseil d'Etat pour le Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13, la déclaration d'utilité publique a été signée en novembre dernier. Le PLU de Roncherolles va enfin pouvoir être voté au Conseil de la Métropole Rouen Normandie du 12 février 2018.

Retrouvez tous les documents nécessaires pour vos demandes de locations de salles, ou de matériels, en les téléchargeant sur le site internet de la mairie.

Après de nombreuses réparations ces dernières années, le système permettant de faire fonctionner le carillon de l'église est définitivement hors service. Des devis vont être demandés auprès d'entreprises spécialisées afin d'être étudiés lors de la préparation du budget 2018.



Jeudi 25 janvier

Voeux du Maire 2018, salle La Pépinière à 19h. Ouvert à tous les Roncherollais.

Vendredi 26 et samedi 27 janvier

Vente de livres d'occasion. Le vendredi 26 janvier de 15h à 18h et le samedi 27 janvier de 10h à 13h. Livres jeunesse (romans, albums) et adultes (romans, policiers, revues). À la salle La Grange.

Samedi 27 janvier

Soirée choucroute organisée par le C.F.A. en collaboration avec le Réveil Roncherollais et l'ASRV Badminton, salle La pépinière dès 20h. Contact : Denise Lainé au 06.72.79.08.49.

Samedi 17 février

Spectacle *Petits Contes pour petits*, salle La Pépinière à 16h, organisé par la bibliothèque municipale. Entrée libre.

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mars

Événement en parallèle au **mois de l'Architecture contemporaine en Normandie** (sorties, expositions, ateliers).

Dimanche 18 mars

Après-midi dansant organisé par le C.F.A., salle La Pépinière à 14h30. Sur réservation. Contact : Denise Lainé au 06.72.79.08.49.

Dimanche 25 mars

Trail de la Ronce, départ donné à 9h30 pour les coureurs et à 9h35 pour les marcheurs dans le centre du village. Plus d'informations sur www.traildelaronce.fr

Samedi 31 mars

Chasse aux oeufs pour les enfants de 3 à 11 ans, organisée par le C.F.A., salle de La Pépinière à 15h. Contact : Denise Lainé au 06.72.79.08.49.

Samedi 7 avril

Repas des anciens organisé par la C.S.S., salle La Pépinière à 12h30. Sur invitation et réservation, pour les personnes de plus de 70 ans.